4 Pages 04-2012_Mise en page 1 25/04/12 09:26 Page2

REGLEMENT DES COURSES

Article 1 : ÉPREUVES

Les défis "Rangers","Pantoufles", "Tongs Raid" et "Kids Raid " sont des parcours à réaliser par équipe de 2, où s'enchaînent, des épreuves de course à pied, VTT, run and bike, course d'orientation, canoë, tir à l'arc et des épreuves surprises.
Distances : Rangers : 70 km environ, Pantoufles : 40 km environ, Tongs Raid : 25 km environ, Kids Raid 10 km environ.

Article 2 : PARTICIPATION

Rangers : ouvert aux adultes de niveau confirmé. Pantoufles : ouvert aux adultes de tous niveaux, et jeunes raiders à partir de 16 ans déjà initiés. Tongs Raid : à partir de 14 ans. Kids Raid : un jeune à partir de 8 ans + un adulte. Tous les concurrents doivent savoir nager 50 m.

Article 3 : HORAIRES

Rassemblement au parking de la base de voile du lac de la Dathée (fléchage)

Samedi 23 juin 2012 : Défis « découvertes »

Pour les défis « TONGS RAID ET KIDS RAID » épreuve non chronométrée:
13h00 : Retrait des dossards et contrôle du matériel
13h30 : Départ Tongs raid
14h30 : Départ Kids raid
à partir de 17h : Goûters et récompenses

Dimanche 24 juin 2012 : défis « sportifs »

Pour le défi « RANGERS » :
7h00 - 8h00 Retrait des dossards
8h00 : Briefing
8h30 : Départ

Pour le défi « PANTOUFLES » :

7h00 - 9h00 Retrait des dossards
9h00 : Briefing
9h30 : Départ
A partir de 16h30 - résultats à la base de voile

Article 4 : INSCRIPTION

Inscriptions limitées **Kids Raid :** 20 équipes - **Tongs Raid :** 20 équipes, **Rangers :** 30 équipes **Pantoufles :** 80 équipes.
Date limite d'inscription : **17 juin 2012**, **aucun engagement le jour même**.
Pour s'inscrire il faut fournir :

- ☐ Une licence (FFCO ou Raid), ou **un certificat médical de non contre-indication à la pratique de raids multisports datant de moins d'un an.**
- ☐ Le bulletin d'inscription complété et signé et une autorisation parentale pour les mineurs.
- ☐ Un droit d'engagement :
  Kids Raid : Adulte 8 €, enfant gratuit
  Tongs Raid : 12,50 € par équipier et gratuit pour les -16 ans
  Pantoufles : 50 € par équipe
  Rangers : 55 € par équipe
  Réduction de 2,00 € pour tous les licenciés FFCO
- ☐ Chèque de caution de 50 € pour la location de la puce spordident uniquement pour les défis sportifs

Plateau repas compris après la course, pour les défis « sportifs »
A envoyer à : Philippe Barbier, La Douitée, 14500 VIRE. Chèque établi à l'ordre de "Défi pierre percée"

Article 5 : MATÉRIELS :

- ☐ Obligatoires : VTT, CASQUE, téléphone portable, ravitaillements
- ☐ Recommandés : compteur VTT, boussole, kit de réparation, couverture de survie, porte carte et stabilo

Article 6 : RESPONSABILITÉS

L'organisateur décline toute responsabilité en cas :

- ☐ D'accident ou défaillance consécutifs à un mauvais état de santé du concurrent
- ☐ D'accident provoqué par le non-respect du code de la route.
- ☐ De non-respect des consignes des organisateurs ou des signaleurs.
- ☐ De la perte ou du vol d'objets ou du matériel
- ☐ Du non-port du casque lors des épreuves de VTT et du BIKE and RUN.

Article 7 : ASSURANCES

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs. L'organisateur ne répond pas des dégâts ou blessures occasionnées par les participants. Ceux-ci sont couverts par leur propre assurance « dommages-accidents ».

Article 8 : CLASSEMENTS et RÉCOMPENSES

Pour les défis Rangers et Pantoufles :

- ☐ Les 1ers au scratch de chaque défi recevront un trophée.
- ☐ Il sera établi un classement Rangers et Pantoufles masculin, féminin, mixte et junior. Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie.
- ☐ Un lot souvenir sera remis à tous les participants.

Article 9 : DISQUALIFICATION ET PÉNALITÉS

Motifs de disqualification :

- ☐ Non respect du règlement
- ☐ Non respect du code de la route
- ☐ Absence du port du casque, jugulaire non serrée pendant les épreuves de VTT, de bike and Run.
- ☐ Non port du dossard
- ☐ En cas d'injures ou de comportement agressif envers les membres de l'organisation ou d'un autre concurrent.
- ☐ Non respect du parcours, départ anticipé.
- ☐ Jeter au sol des détritus (papiers, bouteilles, emballages barres, de gels, etc ...)
- ☐ Se faire ravitailler.
- ☐ Comportement anti-sportif.

Pénalités :

- ☐ Chaque balise non trouvée donne une pénalité.

Article 10 : RAVITAILLEMENTS

Pas de ravitaillements sur le parcours, épreuve en auto-suffisance.

Article 11 : ANNULATION

L'organisation n'effectuera aucun remboursement d'inscription après le 17 juin 2012 pour annulation.
En cas de force majeure ou d'obligation réglementaire (ex : tempête, ...), les organisateurs pourront prendre la décision de modifier ou d'annuler l'épreuve. Les frais d'inscription pourront être remboursés aux concurrents inscrits dans ce cas.

Infos pratiques :

Hébergement :

• Camping gratuit sur place possible

Restauration :
• possible pour les accompagnateurs ou personnes extérieures, le jour de l'épreuve.

Hôtel Moderne – Bar « La Gare des étoiles », à Vire
Chambre : 32 € et 39 € Horaires : 7h - 21h30
A disposition Gite 160 € le WE 02 31 68 01 39

Le Patisseau ★★★★
camping et locations
20, rue du Patisseau 44210 Pornic - tél. : 02 40 82 10 30
www.lepatisseau.com
Location de salle

Bulletin d'inscription pour " Le 9 ème défi de la Pierre Percée " 23 et 24 juin 2012

1 bulletin par équipe

NOM DE L'EQUIPE : ..... Date .....

Catégories : **H** ☐ **F** ☐ **Mixte** ☐ **Junior** ☐

Concurrent N° 1 (leader)	Concurrent N° 2 (enfant pour Kids Raid)
Nom :	Nom : .....
Prénom :	Prénom : .....
Adresse :	Adresse : .....
Ville : ..... CP	Ville : ..... CP : .....
Tél :	Tél : .....
email :	email : .....
sexe : F ☐ M ☐	sexe : F ☐ M ☐
Date de naissance	Date de naissance : .....
N° de licence :	N° de licence : .....
Fédération :	Fédération : .....

Choix du défi :

Rangers 70 km ☐ Pantoufles 40 km ☐ Tongs Raid 25 km ☐ Kids Raid 10 km ☐

Droit d'engagement : (Par équipe)
Rangers : 55 € - **Pantoufles :** 50 € - **Tongs Raid :** 12,50 € par équipier et gratuit pour les -16 ans
Kids Raid : adulte : 8 €, enfant gratuit pour les Kids Raid

Une réduction de 2,00 € pour tous les licenciés FFCO

Chèque à l'ordre de « Défi de la pierre percée »
A adresser à Philippe Barbier, La Douitée 14500 Vire.
Contact : **Tél : 02 31 67 25 70 (le soir) , 06 82 96 49 97 Olivier (le soir)**
ou au 06 09 03 58 19 (Philippe) - Mail à barbierphilippe8583@neuf.fr
La confirmation d'inscription sera envoyée au concurrent n°1.

Joindre :

- ❒ Un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique des raids multisports, datant de moins d'un an, conformément à l'article 6 de la loi du 23 mars 1999, ou sa photocopie certifiée conforme par le concurrent.
- ❒ Ou une copie de licence FFCO ou Raid 2011/2012 (certifié conforme par le concurrent)
- ❒ Une autorisation parentale pour les mineurs participant au Défi Pantoufles, Tongs Raid et kids Raid

- Les concurrents certifient avoir pris connaissance du règlement, d'en respecter les modalités et de posséder un brevet de natation de 50 m.
- Par ailleurs les 2 concurrents s'engagent à autoriser toute exploitation de leur image par les organisateurs.

Signatures :

Concurrent 1 Concurrent 2

Plus d'infos sur le site internet : www.virkingraid.org
défipierrepercee@laposte.net

Marianne et Philippe OSOUF
4, place du 6-Juin 1944
14500 VIRE
la Mie Câline
CYCLE ÉLECTROMÉNAGER SPORTS
e-mail : lamiecaline2@wanadoo.fr
http://www.lamiecaline.com
Tél. 02 31 67 51 49 - Fax : 02 31 66 03 45

VENTE ET RÉPARATION
Cycles du Bocage
30, route de Condé/Noireau
14500 VAUDRY
Tél. 02 31 67 99 04
Fax 02 31 69 26 20